

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	95 (2023)
Heft:	1
 Artikel:	Nouveau : l'observatoire romand de la décarbonation
Autor:	Emmenegger, Jean-Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1049658

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVEAU: L'OBSERVATOIRE ROMAND DE LA DÉCARBONATION

C'est le nouveau mot qui a envahi tous nos médias: la décarbonation. Mais de quoi s'agit-il vraiment? Et comment va-t-on aborder cette nouvelle activité destinée à mesurer et à diminuer les émanations de CO₂ et gaz à effet de serre? L'Observatoire romand de la décarbonation a été créé dans ce but.

JEAN-LOUIS EMMENEGGER

Cet Observatoire romand de la décarbonation (ORODE ci-après) est porté par l'institution «Enterprise for Society Center» (E4S ci-après), un centre de recherche créé en commun par trois institutions académiques lausannoises: l'UNIL (Université de Lausanne), l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) et l'IMD (International Institute for Management Development). En mettant leurs ressources et compétences en commun, chaque institution apporte sa maîtrise d'un élément de l'ORODE: pour l'UNIL, la connaissance de l'économie et du développement (Institut HEC); pour l'EPFL, les aspects de la maîtrise des outils technologiques (College of Management of Technology); et pour l'IMD, la maîtrise du management de projets. «En fait, la décarbonation, ce sont des actions: capturer du CO₂ et agir sur les processus qui émettent du CO₂», résume Juan Lopez-Villarejo, chef du projet de l'ORODE à E4S.

A ces trois initiateurs-fondateurs de l'ORODE est venu se joindre un premier partenaire industriel incontournable en matière de production et de distribution d'électricité: Romande Energie (siège à Morges). Pourquoi a-t-elle rejoint E4S? Philippe Durr, responsable des partenariats de Romande Energie, explique: «L'un de nos objectifs stratégiques du Groupe est de décarboner la Suisse romande. Mais si nous avions créé cet Observatoire nous-mêmes, nous n'aurions pas été crédibles, car nous aurions été juge et partie. Il nous fallait pouvoir travailler avec une institution neutre. Quand les responsables de E4S sont venus nous voir, nous avons tout de suite été convaincus de la justesse de la démarche. Il y avait une forte conjonction d'intérêts communs entre E4S et notre propre stratégie.»

INFOS SUPPLÉMENTAIRES AUPRÈS DE:

- Les 3 institutions fondatrices: EPFL (www.epfl.ch); UNIL (www.unil.ch) et IMD (www.imd.org)
- E4S: www.E4S.center (chef de projet: Juan Lopez-Villarejo; courriel: juan.lopez-villarejo@epfl.ch)
- Romande Energie: www.romande-energie.ch (porte-parole: michele.cassani@romande-energie.ch)
- Fondation Myclimate: www.myclimate.ch; info@myclimate.org
- Conseil fédéral: L'Ordonnance du 23.11.2022 relative au rapport sur les questions climatiques entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024

Vous avez dit «décarbonation»?

A première vue, on pourrait imaginer qu'il s'agit de moyens techniques ou technologiques permettant d'absorber le CO₂ qui est dans l'air. Il est vrai que des entreprises technologiques et start-up ont développé de tels moyens techniques pour capter le CO₂ dans l'air et le mettre sous terre (site en Islande). Le but: diminuer la quantité de CO₂ dans l'air pour diminuer les conséquences des gaz à effet de serre sur le climat mondial.

Mais, en fait, il apparaît plus logique d'agir en amont et d'essayer de dégager moins de CO₂ pendant la fabrication des biens dans tous les secteurs d'activités. Donc: décarboner, c'est continuer de produire, mais avec moins d'émanations de CO₂! Mais pour produire moins de CO₂, il faut connaître la situation actuelle: où en est-on aujourd'hui? Combien de tonnes de CO₂ sont produites en Suisse par année? Qui les produit? Ces questions n'ont pas de réponses précises en ce début de 2023. En conséquence, la Confédération, consciente (enfin!) de la gravité et de l'urgence de la problématique des émanations de CO₂ et de gaz à effets de serre comme cause principale du réchauffement climatique et des conséquences dévastatrices que l'on sait (souvenons-nous de 2022!), a promulgué une «Ordonnance».

L'ordonnance fédérale du 23.11.2022

Voici l'introduction du texte du Conseil fédéral dans son ordonnance du 23.11.2022: «Lors de sa séance du 23 novembre 2022, le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance d'exécution relative au rapport des grandes entreprises suisses sur les questions climatiques et en a fixé l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024». Juan Lopez-Villarejo, chef du projet l'ORODE à E4S, commente cette ordonnance en ces termes: «Le contexte actuel favorise le partage des données des émissions par les entreprises, surtout pour les grandes». Or, le 1^{er} janvier 2024, c'est dans moins d'une année! D'ici cette date, toutes les grandes entreprises suisses de tous les secteurs économiques devront répondre aux exigences définies par la Confédération.

Comme le précise l'ordonnance, «les sociétés ouvertes au public, les banques et les assurances comptant 500 employés ou plus, dont le total du bilan est égal ou supérieur à CHF 20 millions et le chiffre d'affaires dépasse CHF 40 millions, seront tenues de publier un rapport sur les questions climatiques». Le Conseil fédéral précise encore que le rapport devra présenter le risque financier que l'entreprise encourt en raison de ses activités liées au climat. Seulement le «risque financier»? Non, heureusement, et c'est là le plus

important aux yeux des observateurs: «Le rapport décrira les objectifs que l'entreprise se propose d'atteindre pour ce qui est de la réduction de ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, ainsi que la manière dont elle entend atteindre ces objectifs». On croit rêver: après le long «silence» de la Confédération, les jeunes manifestants de la Grève du climat, ceux de Extinction Rebellion et les membres de l'association Grands-parents pour le climat, auraient-ils (enfin) réussi à alarmer le Conseil fédéral?

L'ORODE: son fonctionnement

C'est dans ce contexte que l'ORODE prend tout son sens. Précisons-en donc les objectifs. L'ORODE est un projet visant à suivre l'évolution quantitative et qualitative de la décarbonation en Suisse romande. Dans ce but, il invite toute par-

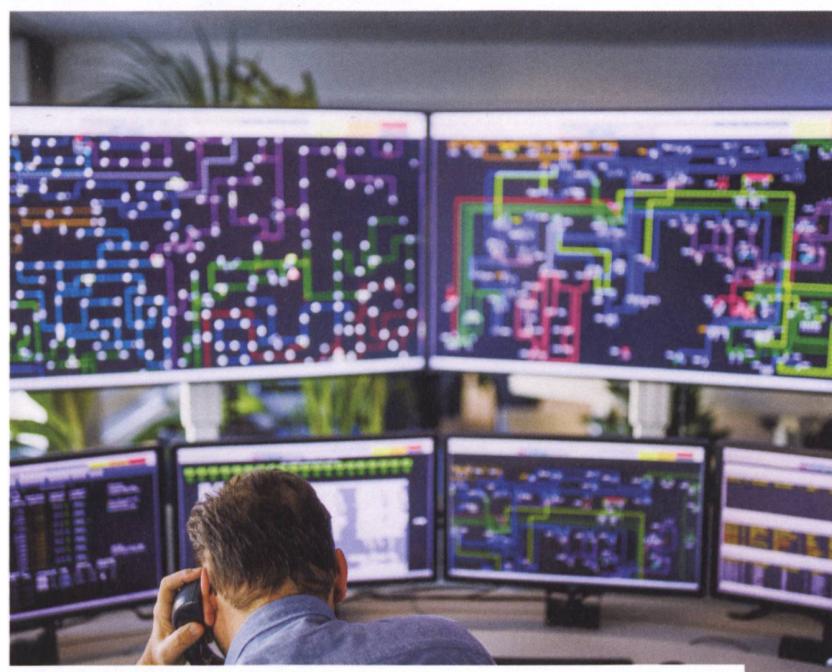
tie prenante – entreprises, institutions et collectivités publiques –, sur une base strictement volontaire, de partager et mutualiser sur le long terme ses propres engagements, résultats, pratiques et expériences en matière de décarbonation. Juan Lopez-Villarejo précise cet objectif: «Il est de mettre au point et de partager, d'ici à 2024, un centre de ressources pour mesurer les progrès des entreprises, institutions et collectivités publiques en Romandie, pour atteindre leurs engagements collectifs de décarbonation et mutualiser les meilleures pratiques.» L'ORODE permettra d'agrégier un grand nombre de données chiffrées. Il donnera un mode de visualisation restreint aux participants du projet et proposera des indicateurs agrégés pour le grand public. La décarbonation est donc une sorte de porte d'entrée vers l'inclusion, à terme,

d'autres indicateurs (économiques, financiers) qui représenteront, in fine, «l'empreinte écologique d'une entreprise».

Un objectif prioritaire

En France, la décarbonation s'est aussi immiscée dans les débats qui échauffent les esprits des milieux écologiques et industriels. Surtout depuis que les entreprises sont obligées de communiquer leurs chiffres, qui sont ensuite publiés! Jean Pisani-Ferry, économiste chez «Stratégie France», avance une estimation des investissements nécessaires en France pour décarboner l'économie: environ 70 milliards d'euros par année! Et chez nous en Suisse? Pas encore de montants, mais la déclaration d'Albert Rösti, le nouveau conseiller fédéral en charge du DETEC, au Forum de Davos le 18 janvier 2023, a frappé les esprits: «Nous devons encore faire plus pour la décarbonation, mais la contribution suisse restera petite en comparaison mondiale.» Il souhaite que les entreprises suisses jouent un rôle de premier plan dans la course à la décarbonation mondiale en proposant leurs technologies vertes dans le monde entier. ■

¹ Selon des experts du climat comme Julia Steinberger, il faudra aussi passer par une plus grande sobriété dans la production des biens de consommation pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération – ndlr.



Le Centre de conduite du réseau d'électricité du Groupe Romande Energie à Morges.
Photo: Valentin Flauraud

**Le 1er dépanneur électroménager
éco-responsable à Genève et Vaud
Intervention dans les 24h**

Les jours ouvrables uniquement:

- SVP nous appeler ou remplir le formulaire de contact sur notre site internet
- Sur rendez-vous uniquement
- Pour les urgences, nous faisons le maximum pour intervenir le jour même

**Dépannage rapide sur toutes marques avec
des techniciens professionnels,
efficaces et tout ça à des prix compétitifs !**



Hoovernez Sàrl

Depuis plus de 50 ans, l'entreprise familiale Hoovernez Sàrl est spécialisée dans la vente et la réparation des appareils électroménagers.

Soucieux de vous offrir le meilleur des services, nous effectuons des interventions de dépannage à domicile dans les plus brefs délais sur Genève et Vaud.

Possibilité de vous faire dépanner de manière éco-responsable avec nos vélos !

022 343 62 52
info@hoovernez.com

Rue des Noirettes 32,
Bâtiment Arcoop au 4eme étage,
1227 Carouge

Keller

Spiegelschränke
Armoires de toilette
Armadietti da bagno

